

**AFFICHAGE
OBLIGATOIRE**

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES ECOLES MAÎTRE FORMATEUR (CAFIPEMF)

ADMISSION 2021

CALENDRIER

Arrêté du 20-7-2015 ; Circulaire n°2015-110 publiée dans le BOEN n°30 du 23/07/2015

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

- Les candidats ayant été déclarés admissibles et qui n'ont pas été admis ou qui n'ont jamais subi les épreuves d'admission. Ces candidats conservent le bénéfice de leur admissibilité pour deux nouvelles sessions d'examen sur une période de quatre années après la fin de la session où ils ont été déclarés admissibles, y compris en cas de changement d'académie.
- Les candidats déjà titulaires d'un CAFIPEMF et souhaitant changer d'option.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur site de la DSDEN 24 - rubrique des **concours et certifications**.

QUAND S'INSCRIRE ?

- Registre des inscriptions du **9 septembre 2020** jusqu'au **7 octobre 2020 - 12h00**

**L'ATTENTION DES CANDIDATS EST SPECIALEMENT ATTIRÉE SUR LA NÉCESSITÉ
D'ÉVITER DE S'INSCRIRE DURANT LES DERNIERS JOURS.**

- Retour des dossiers d'inscription (date de clôture des registres) **avant le mercredi 7 octobre 2020 – 12h00**
(Le cachet de la poste faisant foi).

DATE LIMITE DE DEPOT DU MEMOIRE : le lundi 22 février 2021 – 12h00

1 exemplaire au format numérique UNIQUEMENT (PDF) sera envoyé aux adresses suivantes : florence.cadoul@ac-bordeaux.fr / Sylvie-Danielle.Payet@ac-bordeaux.fr
1 exemplaire papier sera adressé à la DRHVE de la DSDEN de Périgueux

ÉPREUVES D'ADMISSION : du lundi 8 mars 2021 au vendredi 2 avril 2021